



VIGILANCE ROUGE CANICULE : LA VILLE D'ORLÉANS PLEINEMENT MOBILISÉE

Le département du Loiret sera placé en vigilance rouge canicule à compter du samedi 11 juillet à 12 h. Face à cet épisode de chaleur exceptionnel, la Ville d'Orléans active un niveau de vigilance renforcé et adapte son organisation afin de protéger les habitants, de préserver les publics les plus fragiles et de garantir le maintien des services essentiels dans les meilleures conditions.

UNE ATTENTION RENFORCÉE AUX PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES

Les personnes âgées, isolées ou en situation de fragilité demeurent la priorité du dispositif.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) poursuit les appels auprès des personnes inscrites sur le registre communal et maintient sa cellule canicule, joignable au 02 38 68 46 86. Lorsque leur situation le nécessite, les personnes orientées peuvent être accueillies, entre 10 h et 18 h, dans des établissements partenaires disposant d'espaces climatisés ou rafraîchis.

En cas de malaise ou de symptômes préoccupants, il est recommandé de contacter son médecin traitant ou, en cas d'urgence, le 15.

DES SERVICES ADAPTÉS POUR LIMITER L'EXPOSITION AUX FORTES CHALEURS

L'organisation de plusieurs services municipaux évolue afin de tenir compte des températures annoncées :

- Les crèches accueilleront les enfants de 7 h à 13 h puis fermeront l'après-midi.
- Les accueils de loisirs et les centres d'animation sociale sont regroupés sur les sites des Capucins et de Soulaire, avec un transport en bus organisé par la Ville.
- Les stages de l'École municipale d'initiation sportive (EMIS) ainsi que les activités des clubs dans les gymnases sont recentrés sur la matinée et s'achèvent à 13 h, afin de limiter l'exposition aux températures les plus élevées.

Les parents sont invités à veiller à équiper leurs enfants d'une gourde, d'un chapeau ou d'une casquette, ainsi que de vêtements adaptés à la chaleur.

Les fermes pédagogiques initialement programmées les 13 et 14 juillet sont quant à elles, reportées.

DES ESPACES DE FRAÎCHEUR ACCESSIBLES À TOUS

Parce que chacun doit pouvoir trouver un refuge face aux fortes chaleurs, plusieurs équipements municipaux restent accessibles gratuitement tout au long de la journée : le Musée des Beaux-Arts, la Maison Jeanne d'Arc, le rez-de-chaussée de l'Hôtel Cabu, le MOBE, le Parc Floral de La Source ainsi que la médiathèque Maurice-Genevoix.

Les parcs Léon-Chenault, Louis-Pasteur et la plaine du Belneuf demeurent ouverts jusqu'à 22 h.

La baignade surveillée du plan d'eau de l'Île Charlemagne est ouverte, chaque jour de 13 h à 19 h. En revanche, celle-ci reste interdite sur les autres plans d'eau du Parc de Loire, le canal d'Orléans ainsi que sur les bords de Loire.

Par ailleurs, en raison de l'annulation des accueils de loisirs et des stages de l'École municipale d'initiation sportive (EMIS) le lundi 13 juillet, le bassin Victor-Fouillade sera ouvert gratuitement au public et sera accessible de 10 h à 11 h 30 en tant qu'ilot de fraîcheur, de 13 h 30 à 15 h pour les enfants (5-8 ans avec accompagnant hors de l'eau et 9-11 ans en autonomie), puis de 15 h 30 à 16 h 30 pour le public senior.



LES FESTIVITÉS DES 13 ET 14 JUILLET ADAPTÉES

Dans un contexte marqué par des conditions météorologiques exceptionnelles et conformément aux mesures arrêtées en concertation avec les services de l'État, les Villes d'Orléans, de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin et de Saint-Jean-de-la-Ruelle font évoluer le programme des festivités des 13 et 14 juillet afin de garantir la sécurité du public tout en préservant, autant que possible, les temps de convivialité de la Fête nationale.

Le spectacle pyrotechnique prévu le 13 juillet ne sera pas tiré. Cette décision permet de limiter les risques dans un contexte de très fortes chaleurs et de garantir la pleine disponibilité des services de secours.

La retraite aux lampions est maintenue. Pour permettre son déroulement dans des conditions compatibles avec les mesures de sécurité en vigueur, les traditionnelles bougies seront remplacées par des bougies LED, acquises par la Ville et distribuées par le Rotary Club. Le bal organisé au pied du pont de l'Europe est également maintenu.

À Orléans, le spectacle « The Two WOWmen SHOWer », proposé par la compagnie Double Jeu et programmé le 14 juillet à 17 h place de Loire, est reporté à une date ultérieure.

Les habitants sont invités à consulter les informations diffusées par les Villes de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin et de Saint-Jean-de-la-Ruelle concernant les éventuelles adaptations de leurs animations.

LA VIGILANCE DE CHACUN RESTE ESSENTIELLE

Face à des températures exceptionnellement élevées, chacun est invité à adopter les bons réflexes : boire régulièrement, se rafraîchir plusieurs fois par jour, limiter les efforts physiques aux heures les plus chaudes et prendre des nouvelles des personnes âgées, isolées ou fragiles.

L'ensemble des informations pratiques, les adaptations des services municipaux ainsi que les recommandations sanitaires sont à retrouver sur orleans.fr.